



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Réalisation d'une boucle cyclable familiale sur la commune de Saint Vallier de Thiey

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT 6e § : infrastructure routière réalisation d'une route infé- rieure à 3 km	Réalisation d'une piste cyclable de 2.3 km de long et de 3 m de large

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une piste cyclable à destination des familles, sur un chemin existant (de type DFCI).
le cheminement sera réalisé avec une technique de traitement des matériaux en place avec
un liant hydraulique.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour but de développer une offre cyclable de type familiale-loisirs, à la demande de la commune qui souhaite devenir un acteur incontournable dans l'offre cyclable et du tourisme vert dans la région. Le projet permet de faire le lien également avec des infrastructures cyclables déjà réalisées et de canaliser une fréquentation existante. Le traitement au liant hydraulique permettra d'améliorer la cohésion de la surface de roulement et donc la sécurité du déplacement des usagers.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le cheminement cyclable se décompose en plusieurs secteurs:

pour la phase de réalisation:

- 1- une section de voirie communale pour laquelle aucune intervention n'est nécessaire pour améliorer la surface roulante du circuit. (voir pièce jointe en annexe)
- 2- une section de type chemin DFCI à revoir pour améliorer la surface roulante, prévoir l'évacuation des eaux, préparer et remettre en forme sur une largeur de 3 m.
- 3- les travaux pourront être réalisés dans une période n'excédant pas 1 mois.
- 4- les travaux seront réalisés selon une technique ne nécessitant aucun apport de matériaux et limitant ainsi les déplacements de véhicules lourds.
- 5- les matériaux seront traités sur place, le projet n'engendrera pas de rejets ni d'excédents de matériaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cette piste est déjà empruntée par des VTT, l'aménagement sera ouvert aux vélos loisirs-famille. Le projet sera géré en phase d'exploitation par la commune qui mettra à la disposition des usagers et des touristes, depuis l'office de tourisme, des vélos afin qu'ils puissent parcourir la commune et les points touristiques dont elle dispose.

Une signalétique directionnelle sera mise en place.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

une procédure de déclaration de projet (L 126-1 du code de l'environnement) dans l'hypothèse où l'analyse du cas par cas conclurait à la nécessité d'une étude d'impact.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

procédure de déclaration de projet (L 126-1 du code de l'environnement)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
piste de 3 m de large et de 2.3 km de long. 6900 m ² de surface travaillée.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

secteur de la Grand Pièce,
commune de Saint Vallier
de Thiey 06460

Coordonnées géographiques¹

Long. 43° 42' 01" 13 Lat. 6° 50' 50" 81

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 43° 41' 31" 54 Lat. 6° 49' 56" 86

Point d'arrivée : Long. 43° 41' 35" 49 Lat. 6° 48' 51" 89

Communes traversées :

Saint Vallier de Thiey uniquement

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

la zone où doit se dérouler le projet est classée zone N (Npr)

ARTICLE N 1 DU REGLEMENT ZONE N - OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL INTERDITES

- toute occupation ou utilisation du sol non mentionnée à l'article N2 à l'exception des ouvrages

techniques nécessaires au fonctionnement des services publics ou répondant à un intérêt

collectif et des ouvrages nécessaires à la mise en sécurité de ces risques face aux risques

naturels (incendies de forêt, inondation....)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé du 28-02-2013

Npr, zone naturelle couverte par des périmètres de protections ou d'inventaires écologiques à préserver de toute urbanisation

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

☐

Non

☒**5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☒	☐	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☐	parc régional des Préalpes d'azur
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PLU approuvé le 28-02-2013 PPRIF approuvé le 27-07-2006
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☒	☐	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Z Natura 2000 ZPS FR 931 2002 Préalpes de Grasse Z Natura 2000 ZSC FR 930 1570 Préalpes de Grasse à 1,5 km de distance environ
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☒	☐	la voie communale est en partie située dans l'emprise de visibilité du monument historique de la Chapelle Sainte Luce de saint Vallier de thiey

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	- aménagement sur 2.3 km d'une piste existante type DFCI en piste cyclable de 3 m de large par traitement du sol en place au liant hydraulique
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	en zone de montagne: sans incidence en zone de captage : avis ARS

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	oui, en phase de travaux pendant la durée du chantier non, en phase d'exploitation
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☒	☐	oui, en phase travaux
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	oui, en phase chantier
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? ☐ Est-il concerné par des émissions lumineuses ? ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? ☒	☐	oui en phase chantier (engins de chantier)
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? ☐ Si oui, dans quel milieu ?	☒	le projet dans sa phase de traitement de la piste DFCI de même largeur et existante utilise principalement de la chaux et de l'eau. Toutes les mesures seront prises en phase travaux pour éviter ou limiter les écoulements
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? ☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? ☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? ☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☒

Non ☐

Si oui, décrivez lesquelles :

Il existe un projet en cours de finalisation d'un pôle culturel au coeur du village qui a fait l'objet d'une étude d'impact.

L'incidence du projet de boucle cyclable se limite à un impact sur le stationnement dans la commune qui dispose 5 parkings aux abords du projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne nécessite pas d'Étude d'Impact, car:

- le projet génère des travaux de faible importance (1 mois de travaux)
- l'emprise du cheminement existe à 100 % et est déjà fréquentée par des vélos et notamment des VTT. Les travaux consistent uniquement en une remise en forme de la plate forme de roulement.
- La technique utilisée est respectueuse de l'environnement (sans apport de matériaux et sans produits issus de la filière hydrocarbure)
- équilibre des déblais et des remblais
- faible impact en phase d'exploitation
- favorise l'utilisation des modes doux

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

Nice

le,

13 AVR. 2015

Signature

Le Directeur général adjoint
pour les services techniques

Ivan RASCLE